



saisonniers

VOS DROITS NE SONT PAS EN VACANCES !

CONFÉRENCE DE PRESSE MARDI 15 JUIN 2021
CAMPAGNE SAISONNIERS 2021



 @CFDT

 /la.CFDT

 @cfdt_officiel

 CFDT

CFDT.FR

« SAISONNIERS, VOS DROITS NE SONT PAS EN VACANCES »

Pour la 23^e année consécutive, la CFDT lance une campagne en direction des travailleurs saisonniers, mais aussi de tous les jeunes en jobs d'été dans un contexte particulier.

La crise sanitaire, que nous espérions dépassée à ce stade, perdure et exacerbe les difficultés rencontrées par les jeunes. Certains ont dû quitter leur logement pour retourner vivre chez un parent, d'autres ont perdu leur emploi ou ont désespérément cherché un employeur pour leur apprentissage, en vain. Les étudiants ont parfois mal vécu les cours en distanciel à cause de l'isolement. **Sans possibilité d'extra dans les bars et les restaurants, beaucoup d'entre eux ont subi une perte de revenus.**

Le sort subi par les travailleurs saisonniers durant cette période n'est guère meilleur.

Malgré **l'obtention par la CFDT de leur éligibilité au dispositif d'activité partielle**, bon nombre d'employeurs n'ont pas joué le jeu et ne les ont pas embauchés. Faute de sécurité, une forte proportion de travailleurs saisonniers s'est orientée vers d'autres branches professionnelles. Le secteur de l'hôtellerie, café, restauration a perdu 10 % de ses saisonniers qui, pour la plupart, se sont repliés vers des agences d'intérim.

Ce contexte a renforcé **la volonté de la CFDT à aller une nouvelle fois à la rencontre de ces publics, afin qu'ils ne soient pas les laissés-pour-compte de cette crise sanitaire.** C'est pourquoi, toutes nos structures se mobilisent, tout au long de l'année, et se mobiliseront plus particulièrement en juin, juillet, août, septembre et octobre. Lors de notre campagne CFDT estivale, elles mèneront des actions à destination des saisonniers et des jeunes en jobs d'été.

LA CAMPAGNE CFDT

UNE INFORMATION DE LA MAIN À LA MAIN

Nos structures seront présentes et visibles dans différentes villes de France, dans les lieux touristiques, sur les bords de plage, dans les exploitations agricoles, devant les parcs d'attractions, etc., là où se concentrent les saisonniers et les jeunes. Tout au long de la saison estivale, nos équipes CFDT ouvriront des stands éphémères pour informer les travailleurs de leurs droits (logement, contrat de travail, chômage, etc.), organiseront des webinaires, ou tiendront des permanences régulières dédiées aux saisonniers et aux jeunes.

UNE MAISON VIRTUELLE DES SAISONNIERS

La CFDT va créer sa propre « maison virtuelle des saisonniers ». Elle sera mise en ligne le 30 juin à l'adresse <https://www.cfdt.fr/maisonsaisonniers>. Les saisonniers pourront y retrouver les accords de branches et les infos droits qui les concernent, les liens vers des sites d'offres d'emploi saisonniers, les contacts CFDT de leur région, les bons plans saisonniers, les forums emploi jeunes et saisonniers, nos offres de services à l'adhérent, etc.



Cfdt:

CONFÉRENCE
DE PRESSE

MARDI 15 JUIN 2021

CAMPAGNE
SAISONNIERS

2

Cette maison virtuelle des saisonniers permettra à toutes celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de **télécharger notre application « Ma saison »** (GooglePlay et App Store) via un smartphone d'avoir une seconde plateforme numérique d'informations sur leurs droits. Accessible sur internet depuis un ordinateur, un pc portable ou une tablette, sur le site cfdt.fr

L'APPLICATION MA SAISON ET SON COMPTEUR D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Nous proposons également toujours notre application « **Ma saison** ». Les utilisateurs sont régulièrement informés des nouveautés et des mises à jour (informations sur les droits, événements régionaux, bons plans, etc.). Elle donne aussi accès au **guide pratique Saisonniers de la CFDT** qui propose des informations sur :

- le contrat de travail,
- la fin de contrat,
- le droit au chômage,
- le Compte personnel de formation (CPF),
- le Compte personnel d'activité (CPA),
- le droit au logement.

L'appli donne encore **accès à tous les événements CFDT** organisés dans les régions, à un espace où **poser directement des questions**, et à un outil très pratique pour les saisonniers : **le compteur d'heures supplémentaires**.

ILLUSTRATION D' ACTIONS DE TERRAIN

Témoignages de Stéphanie Dayan de la CFDT des services et de Christian Juyaux, référent Saisonniers de la CFDT Auvergne-Rhône-Alpes.

LES REVENDICATIONS DE LA CFDT

Pour la CFDT, il y a un enjeu tout à fait particulier à être présente cette année auprès des jeunes et des saisonniers : la crise sanitaire qui perdure a fait basculer dans la pauvreté, voire l'exclusion, une partie d'entre eux. Ils ont de plus en plus de mal à trouver des emplois d'appoints (jobs étudiants, jobs d'été) ou à être embauchés.

Il est primordial de travailler sur la question des contrats courts et sur l'enjeu de sécurisation des parcours de ces travailleurs.

1 / POUR AMÉLIORER LA SITUATION DES SAISONNIERS,

LA CFDT REVENDIQUE LA CRÉATION D'UN SOCLE SOCIAL MINIMUM EN CONTREPARTIE DE LEUR EXTRÊME FLEXIBILITÉ.

En premier lieu, ce socle passe par :

- **l'application de la prime de précarité** pour l'ensemble des contrats de courte durée, y compris les contrats saisonniers ;
- **la généralisation du contrat de travail saisonnier avec droits à renouvellement** (garantie de réembauche d'une saison à l'autre pour le secteur du Tourisme, Hôtellerie, Restauration). Ce contrat, qui existe déjà pour certaines branches, devrait devenir progressivement la norme et l'unique contrat pour les saisonniers.

Cfdt:

CONFÉRENCE
DE PRESSE

MARDI 15 JUN 2021

CAMPAGNE
SAISONNIERS

3

La CFDT revendique également :

- **un encadrement précis de la saisonnalité dans le temps** : avec une date de début de saison et une date de fin de saison (pour éviter que les employeurs n'embauchent en fonction de la météo ou du taux de remplissage);
- **des contreparties aux contrats saisonniers** et l'application stricte des conventions collectives;
- **une mutuelle unique** pour l'ensemble des saisonniers d'un même bassin d'emplois;
- l'utilisation pour les saisonniers uniquement **des fonds sociaux spécifiques** (quote-part de la taxe de séjour);
- **une plateforme de renseignements mobilisable facilement** (maison virtuelle des droits au service des saisonniers, application mobile, etc.) pour informer les salariés sur les questions de logement, de formation, et de leurs droits en général.

2 / COMME POUR LES SAISONNIERS D'HIVER,

LE RECRUTEMENT DES SAISONNIERS D'ÉTÉ DOIT INTERVENIR AUX MÊMES DATES QUE LES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Un éventuel décalage du début de la saison d'été devrait être géré par le recours à l'activité partielle pour les saisonniers concernés : ils doivent **pouvoir en bénéficier** comme l'ensemble des salariés qui ont subi l'impact de la pandémie.

La CFDT souhaite également que le gouvernement permette aux travailleurs saisonniers, qui sont en contact constant avec du public, de pouvoir, s'ils le souhaitent, **se faire vacciner sur leur lieu de travail**, et qu'ils puissent avoir la possibilité de recevoir leur 2^e injection sur un autre lieu.

LES SAISONNIERS ET LES JEUNES EN CONTRAT PRÉCAIRES, PREMIÈRES VICTIMES DE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

À partir du 1^{er} juillet 2021, la réforme prévoit un nouveau mode de calcul du salaire journalier de référence. Il tiendra compte des jours travaillés et des jours non travaillés entre deux contrats de travail. Un calcul qui pénalisera fortement les contrats courts et donc les travailleurs saisonniers et les jeunes en contrats courts.

La CFDT a déposé un recours devant le Conseil d'État pour demander la suspension de l'application au 1^{er} juillet de ces mesures et annuler le décret de mars 2021.

Cfdt:

CONFÉRENCE
DE PRESSE

MARDI 15 JUIN 2021

CAMPAGNE
SAISONNIERS

ANNEXES

DATES DES ACTIONS CFDT

Elles seront toutes mises à jour régulièrement sur l'application « **Ma saison** » ainsi que sur le site internet de la maison des saisonniers CFDT virtuelle : <https://www.cfdt.fr/maisonsaisoniers> dès le 30 juin 2021. **Quelques rendez-vous :**

HAUTS DE FRANCE

- Artois Douaisis, le 15 juin
- Boulogne, le 16 juin
- Amiens, le 2 juillet
- Merlimont, le 6 juillet
- Lille, le 8 juillet
- Dunkerque, le 9 juillet
- Villeneuve d'Ascq, le 9 juillet
- Le Crotoy, le 15 juillet
- Boulogne, le 21 juillet
- Amiens, le 5 août

BRETAGNE

- Concarneau, le 30 juin
- Crozon, le 1^{er} juillet
- Carnac, le 2 juillet
- Val André, le 8 juillet
- Perros-Guirec, le 13 juillet
- Lac de Guerlédan, 15 juillet
- Belle-Ile-en-mer, le 23 juillet
- Les Rosaires-Plérin, 19 août
- Le Crouesty, le 23 août
- Lamor Plage, le 25 août
- Saint-Malo, le 26 août
- Dinard, le 27 août

PAYS DE LA LOIRE

- Saint-Hilaire-de-Riez, le 25 juin
- Les Sables d'Olonne, le 1^{er} juillet
- Anger, le 3 juillet
- Saint-Brévin-les-pins, le 7 juillet
- Pornic, le 8 juillet
- Saint-Michel-Chef-Chef, le 9 juillet
- Pornichet, le 18 juillet
- La Baule, le 19 août
- Le Pouliguen, le 20 août

NOUVELLE AQUITAINE

- Bordeaux, le 12 juillet
- Guyan Mestras, le 13 juillet
- Arcachon, le 15 juillet
- Saint-Jean-de-Luz, le 15 juillet
- Hendaye, le 15 juillet
- Saint-Jean-Pied-de-Port, le 23 juillet

PACA

- Cassis, le 22 juin
- La Ciotat, le 23 juin
- Cagnes-sur-mer, le 6 juillet
- Avignon, le 7 juillet
- Chateaurenard, le 23 juillet
- Sisteron, le 24 juillet
- Martigues, le 17 août
- La Couronne, le 18 août
- Sausset-les-Pins, le 19 août
- Carry-le-Rouet, le 20 août

GRAND EST

- Lac de Gérardmer, le 7 juillet
- Lac du Der, le 9 juillet
- Lac de Bairon, le 12 juillet
- Lac des vieilles Forges, le 13 juillet
- Lac de Douzy, le 15 juillet
- Thermes de Vittel, le 19 juillet
- Lac de Madine, le 19 juillet

CORSE

- Saint-Florence, le 3 juillet
- Bonifacio, le 24 juillet

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

- Luxeuil-les-bains, 2 journées la semaine du 19 juillet.

AURA

- Vichy / Bourbon L'Archambault, les 15 et 16 juillet
- La Bourboule / Le Mont d'or / Saint Nectaire / Murol, les 21 et 22 juillet
- Aurillac / Saint Flour, le 18 Août

Cfdt:

CONFÉRENCE
DE PRESSE

MARDI 15 JUIN 2021

CAMPAGNE
SAISONNIERS

5

SERVICE DE PRESSE

Tél. : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr